

Faits saillants 2019-2020

Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI)

Promouvoir l'excellence en matière de réglementation de la profession infirmière

Contenu :	Page
Planification des priorités	2
PPMO-CRIP	2
Séance de visualisation stratégique	3
Initiatives continues	3
Message : Pandémie de COVID-19	3
Membres du CCORPI	4
Site Web / Nous joindre	4
Faits saillants depuis le 4 septembre 2019 jusqu'à l'assemblée annuelle du 25 août	

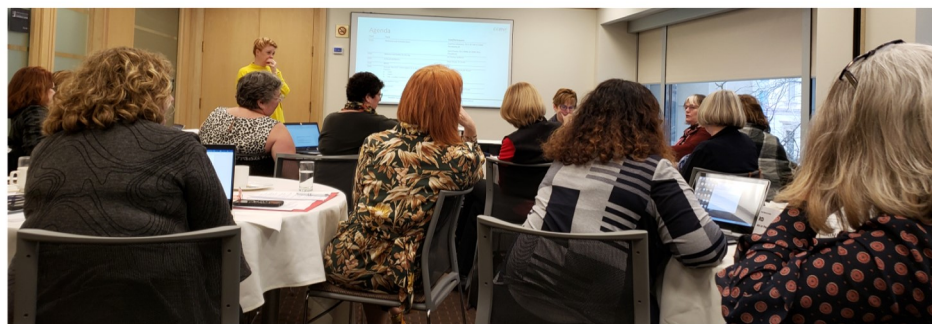
Qu'est-ce que le CCORPI?

Le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) sert d'organisme de concertation national aux organismes de réglementation de la profession infirmière, pour traiter les questions interprovinciales/territoriales, nationales et mondiales, relatives à la réglementation des soins infirmiers. Le CCORPI favorise l'atteinte de l'excellence dans la réglementation de la profession infirmière dans l'intérêt public.

Que fait le CCORPI?

- Nous créons et entretenons un forum pour l'échange d'informations sur les tendances réglementaires, les meilleures pratiques, les politiques et la législation.
- Nous suivons les tendances et les problèmes de réglementation dans tout le pays et dans le monde.
- Nous conseillons et encourageons les pratiques réglementaires prometteuses et les approches harmonisées de la réglementation de la profession infirmière.
- Nous participons à des projets présentant un intérêt commun pour les membres.
- Nous établissons des liens et partenariats externes qui permettent au CCORPI et à ses membres de trancher sur des questions de réglementation de la profession infirmière.
- Nous favorisons une meilleure compréhension du but de la réglementation de la profession infirmière et de l'engagement des membres envers la sécurité publique et l'excellence en matière de réglementation.

Les priorités du CCORPI visent principalement à favoriser la collaboration entre les 12 organismes canadiens de réglementation des infirmières et infirmiers autorisés, pour l'élaboration d'approches dans des domaines de réglementation clés, comme l'autorisation/l'inscription, les politiques et l'exercice, l'approbation des programmes de formation d'infirmière, la conduite professionnelle, l'assurance de la qualité/les compétences.



Ces membres de la direction du CCORPI se sont réunis à Toronto (Ontario) en février 2020, pour s'informer sur les tendances en matière de réglementation et examiner le rôle du CCORPI dans une approche unifiée de la réglementation des soins infirmiers.

FAITS SAILLANTS

CCORPI

Organisme de concertation, reconnaissant les besoins des organismes de réglementation

DIRIGEANTES DU CCORPI

Présidente :
Cynthia Johansen

Vice-présidente :
Lynn Power

Le travail du CCORPI est facilité par l'expertise d'un personnel qualifié et compétent, issu d'organismes de réglementation de tout le Canada.

ADMINISTRATION

Coordonnatrice générale :
Beth Ann Kenny

Planification des priorités

En décembre 2019, en tant qu'événement annuel, le conseil d'administration du CCORPI a poursuivi l'élaboration de stratégies en matière de priorités pour l'année à venir et au-delà. Les domaines d'intervention prioritaires suivants ont été confirmés :

- Inscription multiterritoriale, y compris l'élaboration d'un identifiant unique
- Projet de plan de mise en œuvre du cadre réglementaire pour les infirmières praticiennes (IP)
- Partage d'informations sur la gouvernance
- Application des directives stratégiques : une approche unifiée de la réglementation de la profession infirmière au Canada (dont le Consortium canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière, comprenant le Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires [CCRSIA] et le Registered Psychiatric Nurse Regulators of Canada [RPNRC] et le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial des conseillers principaux en soins infirmiers [GTCPSI]).

Deux présentations clés ont apporté des informations supplémentaires lors de la séance de planification :

- Michelle Acorn, co-présidente du GTCPSI, discutant de la vision du GTCPSI en matière de réglementation des soins infirmiers au Canada
- Anne Coghlan (présidente et directrice générale) de l'OIIO et Kevin McCarthy (directeur, Stratégies), partageant les résultats de leurs études : « Des faits rares, mais réels : le parcours d'un organisme de réglementation cherchant à en savoir plus sur les tueurs en série dans le secteur de la santé »

Projet de plan de mise en œuvre du cadre réglementaire pour les infirmières praticiennes (PPMO-CRIP) : Suite aux recommandations du Projet sur les pratiques de réglementation des infirmières praticiennes/infirmiers praticiens (IP), visant à promouvoir une approche coordonnée et normalisée de la réglementation des IP dans les provinces et territoires du Canada, le PPMO-CRIP a été lancé en 2019. Ce projet pluriannuel à multiples facettes, régi par un comité directeur national, présidé par Katherine Stansfield, présidente générale et registraire du CRNM, et soutenu par la gestionnaire de projet Bobbie Carefoote, s'appuiera sur six éléments de base d'un modèle de réglementation des IP au Canada :

1. Programmes de formation pour l'admission à la profession - programmes officiels de deuxième cycle en soins infirmiers qui préparent les IA aux compétences pour l'admission à la profession d'infirmière praticienne, auprès de patients de tous les âges et dans divers milieux d'exercice
2. Examen d'admission - un seul examen national pour l'admission à la profession pour toutes les infirmières praticiennes et tous les infirmiers praticiens
3. Normes d'exercice - normes d'exercice communes à toutes les infirmières praticiennes et tous les infirmiers praticiens
4. Exigences en matière de maintien de la compétence - principes communs
5. Inscription/renouvellement de l'inscription - une seule catégorie d'inscription pour les IP, basée sur les compétences pour l'admission à la profession
6. Réintégration de la profession infirmière - principes communs

Un service d'abonnement a été mis en place pour fournir aux personnes intéressées des mises à jour sur les organismes de réglementation. Veuillez consulter le site ccnr.ca/npr-fipp.html pour vous abonner au bulletin d'information, faire des commentaires ou poser des questions sur le projet.

FAITS SAILLANTS

*Présidentes et présidents,
directrices et directeurs
généraux, membres du
CCORPI, lors de leur **Séance
de visualisation
stratégique** en février 2020
à Toronto*



Séance de visualisation stratégique

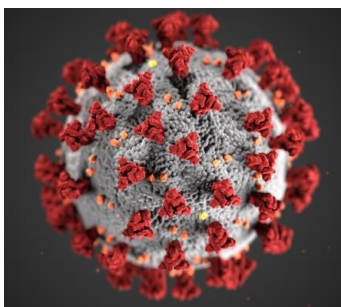
Comme il est de coutume, le CCORPI a réuni les présidentes et présidents des organisations membres du CCORPI et le conseil d'administration du CCORPI (comme les directrices et directeurs généraux) pour un exercice de visualisation stratégique en février 2020, juste avant les interdictions de voyage dues à la pandémie de COVID-19. L'évènement de cette année était à nouveau axé sur les directives stratégiques du CCORPI : **une approche unifiée en matière de réglementation de la profession infirmière**, une perspective appliquée à tout le travail du CCORPI. En plus d'un excellent partage d'informations sur la gouvernance et d'autres priorités clés du CCORPI, deux experts dans leur domaine ont partagé leur vision sur les tendances réglementaires :

- Zayna Khayat, Ph.D., SE Futures à SE Health : « Intelligence Augmented in Healthcare » (ou Intelligence amplifiée dans le domaine de la santé), sur ce qui est généralement connu sous le nom d'IA
- Richard Steinecke, Steinecke Maciura LeBlanc : « Le risque organisationnel : une approche simplifiée de la gestion du risque »

Initiatives continues

Le CCORPI continue d'être soutenu par des comités (comme le Comité des examens et le Groupe de travail sur l'administration des examens des IP) et des réseaux pour le partage d'informations et de ressources : communications, soutien administratif, IP, politiques et exercice, conduite professionnelle, examen et approbation des programmes, assurance de la qualité/compétences et inscription.

Le CCORPI poursuit également sa collaboration et son interaction avec des intervenants clés, comme le Consortium canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCRSIA, CCORPI et RPNRC), le Service national d'évaluation infirmière (SNEI), l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), la Fédération des ordres des médecins du Canada (FOMC) et l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP), en plus du National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) et du Conseil international des infirmières (CII).



Un message de la présidente du CCORPI, Cynthia Johansen, au sujet de la pandémie de COVID-19

« Au nom du conseil d'administration du CCORPI, nous vous souhaitons à tous de rester en bonne santé et en sécurité durant cette période sans précédent. Sachez que cette organisation s'efforce de tenir les organismes de réglementation des IA au courant des difficultés rencontrées à l'échelle du pays, en continuant à partager des informations quotidiennement. Nous sommes impatients de mettre cette pandémie derrière nous, regarder en arrière et réaliser à quel point la mobilisation des Canadiens a été exceptionnelle. »

(Crédit pour les illustrations : Alissa Eckert and Dan Higgins de CDC)

Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI)

Membres : Les 12 organismes provinciaux/territoriaux de réglementation de la profession infirmière du Canada sont membres du CCORPI :

College of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Lynn Power, directrice générale

British Columbia College of Nursing Professionals

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Cynthia Johansen, directrice générale

College and Association of Registered Nurses of Alberta

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Peacock, directrice générale

College of Nurses of Ontario

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Anne Coghlan, directrice générale

College of Registered Nurses of Manitoba

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Katherine Stansfield, directrice générale

College of Registered Nurses of Prince Edward Island

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Sheila Marchant-Short, directrice générale

Nova Scotia College of Nursing

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Sue Smith, directrice générale

Nurses Association of New Brunswick

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Laurie Janes, directrice générale

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Chantal Lemay, directrice générale

Registered Nurses Association of the Northwest Territories and Nunavut

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Denise Bowen, directrice générale

Saskatchewan Registered Nurses' Association

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Cindy Smith, directrice générale

Yukon Registered Nurses Association

Membre du conseil d'administration du CCORPI : Sean Hopkins, directrice général

Contacter le
CCORPI

302-396 Osborne St
Beaverton (ON) L0K 1A0

info@ccrn.ca

*Pour obtenir de plus amples
renseignements,
visitez notre site Web à
www.ccrnr.ca*

Message from CCRNR President Cynthia Johansen re: COVID-19

On behalf of the CCRNR Board of Directors, we wish everyone personal health and safety during this unprecedented time. Know that this organization is working to keep RN regulators apprised of issues facing regulatory bodies across Canada, continuing to share information daily.

We look forward to putting this pandemic behind us, when we can look back and appreciate the tremendous support demonstrated across the Country.